

**Les Centres
d'action sociale
Ville de Paris**

*Des aides
au service
des Parisien·nes*



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

www.paris.fr/casvp

Si vous êtes domicilié·es à Paris,

Les Centres d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) réunissent :

- ❖ les services chargés :
 - de l'instruction des aides légales
 - de l'instruction et de la délivrance des aides facultatives municipales
- ❖ les services sociaux de proximité composés d'assistant·es de service social et de conseiller·es en économie sociale familiale

Services ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h sans interruption.



Les équipes des CASVP d'arrondissement :

- ❖ veillent à l'ouverture de vos droits aux aides municipales (allocations, dispositifs, inscriptions...) sous conditions
- ❖ vous proposent éventuellement un accompagnement social en lien avec les services sociaux de proximité (SSP)
- ❖ vous orientent vers d'autres dispositifs sociaux (CAF...)

Les aides municipales sont facultatives, accordées sous condition d'accès, après étude de votre dossier par les services des CASVP d'arrondissement référents. Retrouvez la liste des aides dans les pages suivantes.

Effectuez vos démarches...

❖ Sur place

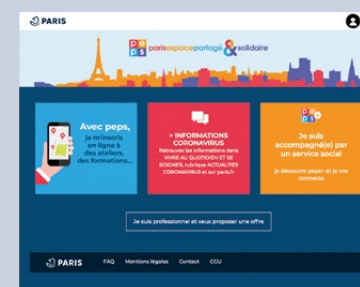
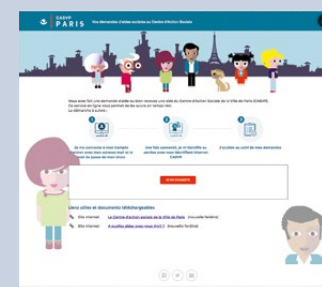
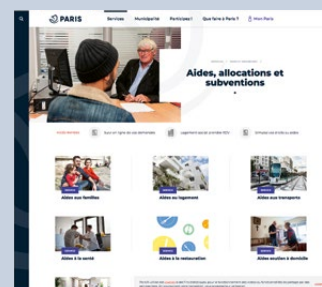
- en vous rendant dans votre CASVP d'arrondissement : cf. adresse en dernière page

❖ Par courrier

- pour envoyer vos demandes à votre CASVP d'arrondissement : cf. adresse en dernière page

❖ Sur internet

- pour télécharger les formulaires : <https://www.paris.fr/aides-allocations-et-subsventions>
- pour suivre vos demandes : <https://aides-casvp.paris.fr/suivicasvp/>
- pour tester votre éligibilité à certaines aides : <https://www.mesdroits sociaux.gouv.fr/accueil/simulateur>
- et pour faire une demande de **Pass Paris Seniors Access'** : www.pass-seniorsaccess.paris.fr/ppsa



Si vous êtes sans domicile,

Parisien·ne depuis au moins un mois et en situation régulière :

- ❖ vous pouvez être accueilli·e dans l'une de nos trois permanences sociales d'accueil (PSA)



Les équipes des permanences sociales d'accueil (PSA) vous accueillent et vous accompagnent vers l'insertion.

Elles remplissent 4 missions essentielles :

- ❖ l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation
- ❖ l'accès aux droits
- ❖ l'accompagnement social (accompagnement social global et accompagnement au titre du RSA)
- ❖ la protection de l'enfance (PSA Gauthey)

VOS DEMANDES D'AIDES SOCIALES MUNICIPALES

• Vous êtes une personne âgée ou handicapée

Vos besoins Vos aides

- **Complément de ressources** annuelles ou temporaires → Paris Solidarité, allocations exceptionnelles après évaluation de votre situation
- Réduction des **dépenses de logement et d'énergie** → Paris logement et Fonds Solidarité logement énergie
- **Déplacements gratuits** dans les transports en commun → Pass Paris Seniors et Access'
- Prestations de **soutien à domicile** → aide à domicile, soins infirmiers, téléalarme, port de repas, pédicurie, coiffure
- **Logement** dans l'un de nos établissements → résidences ou Ehpad
- **Demande d'allocation** personnalisée d'autonomie → APA et aide sociale légale
- **Déjeuners** à des tarifs adaptés à proximité de chez vous → restaurants Émeraude
- Amélioration et **adaptation du logement** → aides spécifiques
- Accès aux **loisirs** → clubs seniors, sorties, Université Permanente de la Ville de Paris...

• Vous êtes une personne vivant seule ou en couple sans enfant à charge

Vos besoins Vos aides

- Réduction des **dépenses de logement et d'énergie** → Paris logement et Fonds solidarité logement énergie
- **Complément temporaire de ressources** → allocations exceptionnelles après évaluation de votre situation

• Vous êtes une famille

Vos besoins Vos aides

- Réduction des **dépenses de logement et d'énergie** → dispositifs Paris logement, Paris énergie et fonds de solidarité logement énergie (FSLE)
- Participation aux **frais d'éducation et de loisirs** → Paris forfait familles, Paris pass familles
- Soutien d'un ou plusieurs **enfant(s) handicapé(s)** → allocation de soutien aux parents d'enfant·s handicapé·s
- **Complément temporaire de ressources** → allocations exceptionnelles après évaluation de votre situation
- Soutien financier lors de **naissance ou d'adoption multiple** (jumeaux, triplés...) → allocation pour naissance ou adoption multiple
- **Accueil** à son domicile de **parents âgés** de plus de 75 ans → allocation familiale pour le maintien à domicile d'un parent âgé
- Aide à **l'accompagnement d'un parent malade** en cas de cessation d'activité professionnelle → allocation d'accompagnement
- Amélioration et **adaptation du logement** → aides spécifiques

Vos besoins Vos aides

- Amélioration et **adaptation du logement** → aides spécifiques
- **Distribution de repas** → après évaluation de votre situation

LES SERVICES SOCIAUX DE PROXIMITÉ (SSP)

- Ils évaluent **votre situation et vous accompagnent** pour mettre en place des actions sociales pour :
 - **l'accès aux droits**
 - **l'insertion socioprofessionnelle** (RSA...)
 - le maintien dans le logement (**prévention des expulsions, fonds de solidarité logement, aides à domicile...**)
 - le soutien des familles dans les difficultés de la vie quotidienne (**gestion du budget, aménagement de l'habitat, surendettement...**)

- Ils **protègent les personnes vulnérables ou en situation de danger** (personnes en détresse, enfants en danger, victimes de violences conjugales, personnes âgées ou handicapées, femmes enceintes...)

• En cas de besoin, les équipes peuvent vous rencontrer à votre domicile.

• Dans certains SSP, des partenaires extérieur-es vous reçoivent lors de permanences : conseiller-es emploi, agent-es d'accès aux droits, associations diverses...

Tout-es les professionnel·les qui vous accueillent sont soumis au secret professionnel.

LES PERMANENCES SOCIALES D'ACCUEIL (PSA)

Les PSA accompagnent le public sans domicile fixe.

- **Vous êtes une femme seule de plus de 25 ans, un couple, une famille avec ou sans enfants à charge**

→ **PSA GAUTHEY**

39 rue Gauthey 75017 Paris

M^o Brochant

Tél. 01 55 28 86 10

du lundi au vendredi • de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Fermée les 1^{ers}, 3^{es} et 5^{es} jeudi après-midi du mois

- **Vous êtes un homme seul de plus de 25 ans**

→ **PSA BASTILLE**

5 rue Lacuée 75012 Paris

M^o Bastille

Tél. 01 53 46 15 00

du lundi au vendredi • de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Fermée les 1^{ers}, 3^{es} et 5^{es} jeudi après-midi du mois

- **Vous êtes une femme ou un homme de 18 à 24 ans, sans enfant à charge**

→ **PSA BELLEVILLE**

212 rue de Belleville 75020 Paris

M^o Télégraphe

Tél. 01 40 33 31 88

du lundi au vendredi • de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Fermée les 1^{ers}, 3^{es} et 5^{es} jeudi après-midi du mois

CASVP Centre (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arr.)Ex-Mairie du 4^e arr.

2, place Baudoyer

75004 Paris

M^o Hôtel de Ville

SSP 01 44 54 76 50

CASVP 01 44 54 76 50

casvp-centre@paris.fr

À compter du 7 septembre le

CASVP Centre accueillera les usagers
des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements**CASVP 5** (5^e arr.) Mairie du 5^e arr.

21, place du Panthéon

RER B Luxembourg

SSP 01 56 81 74 00

CASVP 01 56 81 73 56

casvp-s05@paris.fr

CASVP 6 (6^e arr.) Mairie du 6^e arr.

78, rue Bonaparte

M^o Saint-Sulpice

SSP 01 40 46 76 70

CASVP 01 40 46 75 55

casvp-s06@paris.fr

CASVP 7 (7^e arr.) Mairie du 7^e arr.

116, rue de Grenelle

M^o Invalides, Solférino
ou Varenne

SSP 01 53 58 77 25

CASVP 01 53 58 77 16

casvp-s07@paris.fr

CASVP 8 (8^e arr.) Mairie du 8^e arr.

3, rue de Lisbonne

M^o Europe

ou Saint-Augustin

SSP 01 44 90 76 54

CASVP 01 44 90 76 00

casvp-s08@paris.fr

CASVP 9 (9^e arr.) Mairie du 9^e arr.

6, rue Drouot

M^o Richelieu-Drouot

SSP 01 71 37 73 00

CASVP 01 71 37 73 00

casvp-s09@paris.fr

CASVP 10 (10^e arr.) 

23 bis, rue Bichat

M^o Goncourt ou République

SSP 01 53 72 23 24 ou 23 09

CASVP 01 53 19 26 26

casvp-s10@paris.fr

CASVP 11 (11^e arr.) 

130, avenue Ledru-Rollin

M^o Ledru-Rollin

SSP 01 53 36 51 00

CASVP 01 53 36 51 00

casvp-s11@paris.fr

CASVP 12 (12^e arr.) 

108, avenue Daumesnil

M^o Gare de Lyon

ou Montgallet

SSP 01 44 68 70 70

CASVP 01 44 68 62 00

casvp-s12@paris.fr

CASVP 13 (13^e arr.) 

146, boulevard de l'Hôpital

M^o Place d'Italie

01 44 08 12 70

casvp-s13@paris.fr

SSP

163, avenue d'Italie

M^o Porte d'Italie

01 71 28 26 00

CASVP 14 (14^e arr.) 

14, rue Brézin

M^o Mouton Duvernet

01 53 90 32 00

casvp-s14@paris.fr

SSP

12, rue Léonidas

M^o Alésia

01 40 52 48 48

CASVP 15 (15^e arr.) 

3, place Adolphe Chérix

M^o Vaugirard

01 56 56 23 15

casvp-s15@paris.fr

SSP

14, rue Armand Moisant

M^o Montparnasse-Bienvenue

01 56 54 44 00

CASVP 16 (16^e arr.) Mairie du 16^e arr.

71, avenue Henri Martin

M^o Rue de la Pompe

SSP 01 40 72 19 20

CASVP 01 40 72 19 06

casvp-s16@paris.fr

CASVP 17 (17^e arr.) Mairie du 17^e arr.

18, rue des Batignolles

M^o La Fourche, Place de Clichy

ou Rome

SSP 01 44 69 18 69

CASVP 01 44 69 19 50

casvp-s17@paris.fr

CASVP 18 (18^e arr.) 

115 bis, rue Ordener

M^o Jules Joffrin

SSP 01 53 09 11 10

CASVP 01 53 09 10 10

casvp-s18@paris.fr

CASVP 19 (19^e arr.) 

17, rue Meynadier

M^o Laumière

SSP 01 40 40 83 25

CASVP 01 40 40 82 00

casvp-s19@paris.fr

SSP

5, rue du Pré-Saint-Gervais

M^o Place des Fêtes

01 40 40 61 40

ANNEXE SERVICE FAMILLE 

18, rue Fessart

Tél. 01 53 38 92 50

M^o Jourdain**CASVP 20** (20^e arr.) 



62-66, rue du Surmelin

M^o Saint-Fargeau

SSP 01 40 31 35 55

CASVP 01 40 31 35 00

casvp-s20@paris.fr

 Accessible aux personnes
à mobilité réduite Procédure d'accueil
des personnes
à mobilité réduite